Les deux motions rejetées malgré de nombreuses voix LR en faveur de

la censure du gouvernement



Article rédigé par *Valeurs actuelles*, le 21 mars 2023

Source [Valeurs actuelles] : Ce lundi 20 mars, les deux motions de censure contre le gouvernement d'Elisabeth Borne ont été rejetées par l'Assemblée nationale, et la réforme des retraites est donc adoptée définitivement. A noter que de nombreux députés LR ont voté en faveur de la démission du gouvernement.

La présidente de l'Assemblée nationale, Yaël Braun-Pivet, vient d'annoncer le rejet de la seconde motion de censure déposée par le Rassemblement national. La première motion, déposée par le groupe LIOT (Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires) a été rejetée avec 278 voix en faveur. Il en fallait 287 pour faire tomber le gouvernement.

Ce résultat était attendu, notamment en raison de la « *réticence* » des Républicains à pousser le gouvernement à la démission. Conséquence de ce vote, la réforme des retraites est considérée comme « adoptée ». Malgré cela, le vote a été beaucoup plus serré que prévu ce qui contribue à affaiblir le gouvernement d'Élisabeth Borne.

Le groupe LR plus divisé que jamais

En tout, 19 députés LR ont soutenu la motion de censure transpartisane. Parmi eux, on compte sans surprise des proches d'Aurélien Pradié comme Pierre-Henri Dumont et Raphaël Schellenberger ou encore des soutiens de Xavier Bertrand comme Julien Dive. Des proches de Laurent Wauquiez ont également voté pour la motion à l'instar d'Isabelle Valentin ou de Jean-Pierre Vigier. Plus surprenant, Dino Cinieri, très proche d'Éric Ciotti, a également voté en faveur de la motion de censure.

« La motion de censure a été rejetée, je ne conteste pas ce verdict. Mais cela ne change rien à la gravité démocratique. Le gouvernement a un problème de légitimité », a déclaré Aurélien Pradié sur BFMTV ce lundi soir. « Il faut un sursaut, cette loi est empoisonnée, nous ne pourrons pas rebâtir un dialogue démocratique avec cette loi. »

Retrouver l'intégralité de l'article en cliquant ici

21/03/2023 01:00